



AVIS PUBLIC
Adoption des prévisions budgétaires 2019 et des
programmes des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021 de la
Ville et de l'agglomération de Mont-Laurier

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal et le conseil d'agglomération de Mont-Laurier procéderont à l'adoption de leurs prévisions budgétaires pour l'année 2019 et de leur programme des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021 lors des séances extraordinaires suivantes :

Jeudi 20 décembre 2018 à 16 h 30	Agglomération de Mont-Laurier
Jeudi 20 décembre 2018 à 16 h 45	Conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de ces séances porteront exclusivement sur les budgets et les programmes des dépenses en immobilisations.

DONNÉ à Mont-Laurier, ce 12^e jour de décembre 2018.
Stéphanie Lelièvre, greffière